

Extrait du corpus officiel déposé — VR-2026-091

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

PIÈCE D'ENTRÉE · passage source, empreinte, deux dates séparées · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif dans sa forme : l'identifiant interne VR-2026-091, l'empreinte, la pagination et l'horodatage de dépôt appartiennent au corpus inventé de la démonstration. **EN REVANCHE, LES DEUX DATES CITÉES CI-DESSOUS SONT RÉELLES ET VÉRIFIÉES**, et elles sont données avec leur portée exacte. **Aucune écriture n'est faite dans un système réel, et aucune plateforme de diffusion du droit n'est raccordée** : ce document est celui que le client a déposé.

Ce que la collecte officielle a enregistré sur ce document

Métadonnée	Valeur relevée à l'entrée
Identifiant interne	VR-2026-091
Fonds	Corpus européen ouvert par le client sous son propre mandat
Version comparée	Consolidée du 28/08/2026, contre consolidée du 14/03/2026 détenue

Métadonnée	Valeur relevée à l'entrée
Déposé le	02/09/2026 à 06 h 40 — âge au traitement : 9 heures
Empreinte du contenu normatif	Différente de la version détenue — d'où l'ouverture du dossier
Pages du passage retenu	p. 12, § 3 et p. 41, § 2
Écritures externes	0

Les deux dates, portées séparément — publication et application ne se confondent pas

Ce que le passage établit	Date	Portée exacte de l'affirmation
Obligations des systèmes à haut risque	2 décembre 2027	Date d'application, déplacée par le règlement (UE) 2026/1744 modifiant le règlement (UE) 2024/1689. C'est une date d'APPLICATION, non une date de publication.
Transparence de l'article 50	2 août 2026	Obligation APPLICABLE depuis cette date. Elle n'a pas été déplacée, et le texte de l'article n'a pas changé entre les deux versions consolidées.
Emploi et gestion des travailleurs	—	Relèvent du point 4 de l'annexe III du règlement (UE) 2024/1689 : régime des systèmes à haut risque, donc calendrier du 2 décembre 2027. Ce n'est pas une interdiction.

Ces trois lignes sont l'exemple même de ce que la fiche appelle « deux dates, jamais une ». Un dossier qui ne porterait qu'une seule date ferait lire l'échéance de 2027 comme si elle valait pour tout le texte — et l'obligation de transparence, applicable depuis le 2 août 2026, serait passée inaperçue. C'est exactement ce qui s'est produit dans la revue du deuxième trimestre du client, avant l'agent.

Ce que le dossier ne fixe pas de lui-même

Élément	État	Qui l'arrête
Qualification : le texte s'applique au groupe	Proposition motivée et sourcée, mention « non validée »	La directrice juridique groupe, sous son nom et sa date
Rôle tenu par chaque société — fournisseur ou déployeur	Proposition par entité, avec le fait qui la fonde	La directrice juridique groupe
Échéance interne portée au plan	Proposée, calée sur la date d'application citée	Le comité conformité

Une proposition conserve sa mention « non validée » même lorsqu'elle est détaillée au point de ressembler à une conclusion, à l'écran comme à l'export. C'est la mention qui distingue un dossier d'instruction d'une décision, et c'est ce qui rend la décision, quand elle est prise, opposable.

Extrait vérifié le ____ par ____ · fonction ____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.